

Formation

Mardi

29 novembre 2011

de 10h à 17h



*Association de Développement de
l'Emploi Agricole et Rural en Mayenne*

LA CONTRACTUALISATION : LES CLEFS POUR BIEN COMPRENDRE



**à l'Institut de Formation la Pignerie,
route du bois de l'huissierie,
LAVAL**

Financement :



Contexte de la formation : Le contexte réglementaire et économique de la filière laitière est en pleine mutation. Avec la nouvelle Loi de Modernisation Agricole, les relations entre producteurs et laiteries doivent être contractualisées. De par l'existence des quotas, les relations contractuelles n'avaient pas, jusqu'à ce jour, fait l'objet de formalisation par écrit. L'objectif de cette formation est donc de permettre aux producteurs d'acquérir les connaissances réglementaires et juridiques afin de négocier et de signer en toute connaissance de cause les contrats qui leur sont proposés.

Objectif de la formation : Permettre à chacun de connaître le cadre réglementaire de la contractualisation, d'acquérir les éléments juridiques de base concernant la contractualisation, de savoir analyser un contrat, repérer les points clés et interpréter le contrat qui leur a été proposé et négocier des modifications.

Responsable de stage : Pierre Fardeau

Intervenants :

Sylvie FRETIGNE (Juriste de la Confédération Paysanne – FDSEA - TP 44)

Jean Yves PIVETEAU (Juriste de la Confédération Paysanne des Pays de la Loire)

Nombre de places : 12 stagiaires sur inscription

**Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt
sur toute la durée de la formation :**

Dans le cadre de la loi en faveur des PME (loi 2.8.2005 art. 3) tout chef d'entreprise **au régime du bénéfice réel** peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle. Le montant du crédit déductible des impôts correspond **au** total des heures passées en formation, au titre d'une année civile, multiplié par le taux horaire du SMIC dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise. Lors de leur déclaration d'impôts les bénéficiaires renseignent la déclaration spéciale (Cerfa n°12635*01; téléchargeable sur www.impot.gouv.fr) et reportent le montant du crédit d'impôt sur l'imprimé de la déclaration. Une attestation vous sera remise à cet effet.

Contenu de la formation :

☞ Les bases juridiques utilisées dans un contrat

Méthodologie : Apports à l'aide d'un diaporama et d'un support papier

La nouvelle Loi de Modernisation Agricole : contexte de mise en place, obligations de contractualiser, notion d'Organisations de Producteurs...

Les bases juridiques du code civil concernant la contractualisation : conditions de validité, effets du contrat, nécessité de protection du plus faible...

☞ L'analyse de sa situation actuelle

Méthodologie : Etudes de cas concrets dans les 2 situations laitières (coopérative et laiterie privée)

Différences entre livreurs à la coopérative et à une laiterie privée : différence de statut, obligations actuelles, marges de manœuvres de chacun

Analyse point par point des 2 types de contrat (travail par groupe) : durée du contrat, mode de fixation du prix, critères de qualité, volume livré, clauses de résiliation, modalités de cession du contrat, facturation...

Inscriptions et renseignements :

Pierre fardeau, animateur

02 43 49 34 12

confederation.paysanne.53@wanadoo.fr